



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal du 09 octobre 2024

Objet : Rapport d'activité 2023 du CCAS

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 octobre, les membres du Conseil Municipal de Bailly, légalement convoqués le 3 octobre, se sont réunis à dix-neuf heures dans la salle Georges Lemaire sous la présidence de Monsieur ALEXIS Jacques, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : 19

Jacques ALEXIS, Sabrina TOURMETZ, Eric VERSPIEREN, Eve VON TSCHIRSCHSKY, Denis PETITMENGIN, Lucie CATROUX, Bertrand MENIGAULT, Charlotte LOGEIS, Jacques NICOLAS, Caroline BOUIS, Hervé DEWYNTER, Vincent CLAUDIERE, Siham ROUSSEL, Frédéric GUIRIMAND, Laurent MITON, Julien COURTIN, Jean-Clair BUCHARD, Dominique DURAND, Claude MAQUIS,

Ont donné pouvoir : 7

Dimitri BOURSAULT	à	Jacques ALEXIS
Mathieu BELKEBIR	à	Vincent CLAUDIERE
Ségolène MOREAU	à	Hervé DEWYNTER
Alexandre RUECHE	à	Claude MAQUIS
Patrick BOYKIN	à	Dominique DURAND,
Stéphanie BANCAL	à	Laurent MITON
Françoise GUYARD-CASTANET	à	Jean-Clair BUCHARD

Absent 1 : Maelys LUXOR

Le Conseil a choisi comme Secrétaire : Denis PETITMENGIN

EN EXERCICE : 27 PRESENTS : 19 REPRESENTES : 7 ABSENT : 1VOTANTS : 26

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39 ;

VU le rapport d'activités 2022 transmis à Monsieur le Maire par le CCAS ;

CONSIDERANT la présentation faite en séance du rapport d'activités 2023 du CCAS ;

AYANT ENTENDU l'exposé du rapporteur, Madame Lucie CATROUX, Adjoint au Maire en charge de la Famille, de la solidarité et de la petite enfance

N° 2024 /44

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE**

PREND ACTE du rapport du CCAS pour l'année 2023,

PRECISE que ce rapport est consultable en mairie.

Pour copie conforme,

Fait à BAILLY, le 09 octobre 2024



Jacques ALEXIS
Maire de BAILLY

Publié sur le site de la commune le : 17/10/2024